

46 - Animations commerciales et artisanales - Versement de subventions

M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur : Deux manifestations commerciales et artisanales sont programmées au centre-ville et dans ce cadre les associations «Rond-point des Chaprais» et Récidev sollicitent le soutien de la Ville de Besançon.

I - Association Rond point des Chaprais

Cette association, présidée par M. Jacques BELIN, regroupe les professionnels dans un secteur qui s'étend de la rue Fontaine Argent au chemin du Vernois.

Le conseil d'administration a souhaité, en complément de l'inauguration du tramway, initier des actions collectives d'accompagnement de cet événement promouvant leur quartier et leurs activités au moyen d'une campagne de communication utilisant divers médias (affichage dans les commerces, affichages 4 x 3 sur les axes routiers, presse spécialisée, distribution de prospectus, spots radios, etc.) et d'un jeu concours.

Le budget de cette opération qui se déroule sur quinze jours s'élève à 6 500 €.

La CAGB s'est prononcée pour soutenir cette action à hauteur de 2 500 €. L'Association abondant le budget à hauteur de 3 000 €, il est demandé un soutien de la Ville de Besançon de 1 000 € pour équilibrer cette action.

II - Association Récidev

Pour renforcer l'attractivité du programme de Noël, Récidev propose de renouveler son espace solidaire sur le square Saint-Amour.

Récidev anime en Franche-Comté un agenda de moments forts dont le marché de Noël solidaire est l'un des points d'orgue qui mobilise, outre la structure, une soixantaine de bénévoles.

En 2013, lors de la douzième édition, les 60 associations participantes ont reçu environ 20 000 visiteurs sous le chapiteau installé square Saint-Amour, affirmant le marché de Noël solidaire comme un rendez-vous incontournable des festivités de fin d'année.

Ce marché qui fournit aux associations une plateforme forte leur permet de communiquer sur leurs projets de solidarité et de récolter des fonds pour soutenir leurs diverses actions.

La diversité des associations engagées aux quatre coins du monde, la forte mobilisation des bénévoles et le soutien logistique et financier de la Ville de Besançon, font la réussite de ce marché.

Il est demandé le renouvellement du partenariat avec la Ville de Besançon soit 16 000 €, comme en 2013.

En cas d'accord, la somme totale, soit 17 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- verser une subvention de 1 000 € à l'Association Rond-point des Chaprais et de 16 000 € à Récidev,
- autoriser la mise à disposition de moyens logistiques pour leurs réalisations,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 septembre 2014.